

MÉCANISMES DE FINANCEMENT INNOVANTS POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

BILAN SOMMAIRE, LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES

**Comité Consultatif Régional du
Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Bujumbura – Mai 2011**

BILAN SOMMAIRE

- Renforcement des capacités
- Financement durable = priorité et « réflexe » pour de nombreux acteurs
- Mobilisation de nouveaux types de ressources et mise en place de mécanismes :
 - Revenus liés aux mécanismes d'allégement de la dette :
 - PPTE + C2D au Cameroun
 - Fonds de conversion au Gabon (France)
 - Revenus liés aux droits d'utilisation / redevances et taxes:
 - Tourisme
 - Extraction des ressources naturelles
 - Revenus du carbone
 - Collaborations avec le secteur privé
 - Fonds fiduciaires pour le financement de la conservation et la gestion durable - Fondation TNS



LEÇONS APPRISES

- Complémentarité des mécanismes de financement
- Nécessité d'établir des priorités et de les chiffrer (« business plans »)
- Importance d'élaborer des stratégies de financement multi-secteurs pour une « économie verte »
- Besoin d'accroître la visibilité de l'importance des forêts en termes écologiques, économiques et sociaux
- Besoin continu de renforcement des capacités et connaissances, notamment sur les mécanismes de type privé
- Cruciale importance de l'existence effective d'un cadre institutionnel et juridique / fiscal stable et incitatif pour les investissements
- Rôle primordial de la volonté politique et de « pilotes »



PERSPECTIVES

- Mise en place de mécanismes:
 - Mécanisme d'allégement de la dettes
 - Paiements pour services environnementaux – REDD et autres
 - Fonds fiduciaires pour la conservation et la gestion durable : RDC – Gabon
 - Partenariats public-privé

- Définition / mise en œuvre de stratégies nationales multiformes et multi-secteurs, y compris l'articulation avec les dynamiques régionales et internationales

